

Tutoriel pour s'inscrire en liste d'attente en crèche collective ou en crèche familiale de la Ville de Lille

Consultez ce tutoriel pour inscrire votre enfant en liste d'attente à partir du 1er mars sur mesdemarches.lille.fr.



1/ Dans l'onglet Enfance et Vie Scolaire, cliquez sur « INSCRIPTION EN LISTE D'ATTENTE POUR UN ACCUEIL EN CRECHE COLLECTIVE OU CRECHE FAMILIALE » :



2/ Le formulaire apparait ainsi qu'un code de suivi, associé à votre demande. Conservez-le, il vous est personnel.

INSCRIPTION EN LISTE D'ATTENTE POUR UN ACCUEIL EN CRÈCHE COLLECTIVE OU CRÈCHE FAMILIALE



CODE DE SUIVI WWGQRWTH

1

INFORMATIONS

2

VOTRE ENFANT

3

LA FAMILLE

4

VOS BESOINS

5

VALIDATION



Chers parents, chers futurs parents,

Les équipes des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants de Lille accueillent vos enfants à partir de 10 semaines et jusque 3 ans. Pour cela, votre résidence principale doit se situer à Lille ou les communes associées d'Hellemmes et de Lomme.

La Ville de Lille gère les places pour l'accueil collectif des structures mentionnées dans le formulaire, ainsi que pour la crèche familiale. D'autres modes de garde possibles sur le territoire sont répertoriés par quartier d'habitation dans le [Guide Petite Enfance](#).



L'accueil collectif = le multi accueil

Le multi accueil est un lieu où votre enfant sera entouré de plusieurs autres enfants. Il y sera accueilli de manière régulière à temps plein ou à temps partiel (selon les possibilités de la structure et vos besoins), ou de manière occasionnelle si une place est disponible, par exemple lors de l'absence d'un enfant inscrit en contrat régulier (l'inscription se fait alors directement auprès

Lisez attentivement les éléments de cette page, ils vous aideront à remplir votre demande afin qu'elle corresponde au mieux à vos besoins. Le guide d'accueil est disponible pour vous aider, ainsi qu'une [Foire aux Questions](#).

Vous pouvez interrompre l'enregistrement de votre demande et y revenir ultérieurement grâce au code de suivi.

A chaque étape, merci de cliquer sur SUIVANT.

LES REFERENT.ES PETITE ENFANCE RESTENT A VOTRE DISPOSITION



Si vous souhaitez nous faire part d'une situation particulière ou si vous rencontrez des difficultés pour remplir le formulaire, vous pouvez nous contacter :

- par mail : petiteenfance@mairie-lille.fr
- par téléphone au [03.20.49.53.64](tel:03.20.49.53.64) (accueil ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

D'autres réponses à vos questions dans la [FAQ](#)

Suivant

Abandonner

3/Des éléments sont indispensables pour votre pré-inscription : ils sont accompagné du symbole *, notamment :

- L'identité du parent 1 (la maman)
- Une adresse mail valide ainsi qu'un numéro de téléphone : ils seront utilisés pour le suivi de votre dossier et lors des attributions de places en crèche. Vérifiez bien vos spams ou courriers indésirables, nos mels peuvent y être redirigés

- Le document justifiant soit une grossesse, soit la naissance de votre enfant

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE ENFANT

Votre demande est pour *

Un enfant à naître Un enfant né

Nom de l'enfant *

Date de naissance *

Dans le cas où l'enfant n'est pas encore né, veuillez indiquer la date de naissance prévue

Certificat de grossesse *

Avez-vous déjà un enfant actuellement accueilli dans une de nos structures ? *

4/ Vérifiez le contenu du formulaire et validez

1 INFORMATIONS **2** VOTRE ENFANT **3** LA FAMILLE **4** VOS BESOINS **5** VALIDATION

Vérifiez le contenu du formulaire puis cliquez sur « Valider ».

Le service de la Ville de Lille chargé de gérer votre demande collecte les données personnelles que vous venez de renseigner pour... et vous tenir informé du suivi de votre formulaire "Inscription en liste d'attente pour un accueil en crèche collective ou crèche familiale". Vous bénéficiez de droits relatifs à la protection de vos données, vous pouvez les exercer via le [formulaire dédié](#).

VOTRE ENFANT

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE ENFANT

Votre demande est pour

Nom de l'enfant

Date de naissance

5/ Votre demande a été envoyée à la Direction Petite Enfance

Elle se chargera de l'étudier avant de la valider. Vous en êtes averti par mèl (**veillez à vérifier vos courriels indésirables**). Votre code de suivi sera rappelé à chaque échange de courriel

6/ Cliquez sur « Résumé : Afficher le détail de la demande »

Vous pouvez ainsi consulter votre demande et la modifier ou l'annuler à tout moment.

Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : **WWGQRWTH**

Résumé (afficher le détail de la demande)

Historique

-  Demande transmise
07/01/2021 09:48
-  Demande à traiter
07/01/2021 09:48

 [Modifier la demande](#)  [Supprimer la demande](#)

[Retour à l'accueil](#)

Dès validation de votre demande par la Direction Petite Enfance, vous serez inscrit en liste d'attente : si une place se libère dans la crèche de votre choix, qu'elle correspond à l'âge de votre enfant et que nous arrivons à votre date d'inscription, vous serez contactés par notre service par téléphone et mail.

Le formulaire a été enregistré le 07/01/2021 09:48 avec le numéro 133-247.

Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : **WWGQRWTH**

Résumé (afficher le détail de la demande)

Historique



DEMARCHES INDISPENSABLES AU MAINTIEN DE VOTRE DEMANDE

- Actualisation et confirmation obligatoires entre le 1^{er} et le 31 mars de chaque année
- Pour un enfant à naître : enregistrement dans « mesdemarches.lille.fr » de son acte de naissance intégral avant son 2eme mois.

Sans ces étapes réalisées dans les délais impartis, votre dossier sera annulé.

ETAPES DE VOTRE DOSSIER :

Chaque étape vous sera rappelée par courriel à l'adresse mail du parent 1, où figurera votre code de suivi. Vérifiez votre boîte mail régulièrement, ainsi que vos spams :

1. Vous remplissez le formulaire en ligne sur mesdemarches.lille.fr
2. Celui-ci est envoyé pour validation à la Direction Petite Enfance = « demande transmise » et « demande à traiter »
3. Si votre dossier ne nécessite pas de données complémentaires ou de corrections, il est validé par la Direction Petite Enfance = « dossier en liste d'attente »

4. Il est modifiable à tout moment grâce à votre code de suivi
5. Pour un enfant à naître : enregistrez son acte de naissance intégral avant son 2eme mois
OBLIGATOIRE
6. Du 1^{er} au 31 mars de chaque année : période d'actualisation et de confirmation
OBLIGATOIRE
7. Vous avez confirmé votre demande. Du 1^{er} avril au 30 septembre votre dossier se trouve en « phase d'attribution » pour la rentrée de septembre. Vous ne pouvez plus la modifier, sauf demande faite par mail à petiteenfance@mairie-lille.fr ou par téléphone au 03.20.49.53.64
8. 1^{er} octobre : la phase d'attribution étant close, votre dossier retourne en liste d'attente. La principale rentrée se déroule en septembre, période où les plus grands partent à l'école. Les attributions ont lieu à chaque printemps.

Toutefois, si une place se libère en cours d'année dans la crèche de votre choix, qu'elle correspond à l'âge de votre enfant et que nous arrivons à votre date d'inscription, vous serez contactés par notre service par téléphone et mail.

Si vous rencontrez ou avez rencontré de difficultés pour effectuer votre demande en ligne, vous pouvez :

- vous rendre **au guichet Petite Enfance** dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ou **contacter directement un.e référent.e petite enfance** à l'Hôtel de Ville, par mail à l'adresse petiteenfance@mairie-lille.fr ou en appelant le 03 20 49 53 64 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.